



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. Mme URMILA JOELLA-SEWNUNDUN
AMBASSADEUR DE SURINAME PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

*Salle Clémentine
Jeudi 13 décembre 2007*

Madame l'Ambassadeur,

Je suis heureux de vous accueillir comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Suriname près le Saint-Siège. J'accepte avec plaisir vos Lettres de Créance et je vous remercie de m'avoir transmis les salutations cordiales du Président, M. Ronald Venetiaan. Je vous demande de bien avoir l'amabilité de transmettre mes salutations à Son Excellence et au peuple du Suriname avec l'assurance de mes prières constantes pour la paix et le bien-être de votre pays. L'esprit qui caractérise les relations diplomatiques entre le Suriname et le Saint-Siège depuis 1994 est un grand signe d'espérance pour l'avenir. L'Eglise, qui a joué un rôle clé dans l'histoire de votre région, continue de partager l'ardente aspiration de ses populations à la paix, à l'harmonie sociale et à la stabilité économique.

Nous célébrons cette année le 40 anniversaire de *Populorum progressio*, la Lettre encyclique promulguée par mon Vénéré prédécesseur le Pape Paul VI pour promouvoir "le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité" (n. 5). Les principes fondamentaux exposés dans ce document ont déclenché un âpre débat non seulement parmi les Evêques, mais aussi entre les responsables des gouvernements, les législateurs, les économistes, les hommes d'affaires et les intellectuels dans le monde entier. Ce vif intérêt perdure aujourd'hui encore et engendre de nouvelles idées pour promouvoir le bien commun selon des modalités qui satisfassent non seulement les exigences matérielles de l'homme, mais réalisent aussi tout son potentiel spirituel. *Populorum progressio* met en évidence les défis que les pays, qui sont des anciennes colonies, doivent affronter sur leur chemin vers la souveraineté nationale (cf. n. 7). Ce chemin n'a pas toujours été simple pour le Suriname, mais ses institutions

démocratiques et son identité nationale sont sorties renforcées de ce processus d'adaptation à une nouvelle réalité politique. J'invite de tout cœur le peuple de votre nation à puiser, pour l'élaboration de ses programmes pour l'avenir, à la riche source de la doctrine sociale catholique.

Votre Excellence, vous avez relevé l'extraordinaire diversité ethnique et religieuse présente dans votre pays. Les différences d'origines, de coutumes et de croyances constituent de merveilleuses opportunités pour les personnes d'apprendre et de pratiquer la tolérance et la sympathie réciproques. Ces habitudes créent une cohésion sociale et préparent le terrain à une démocratie forte (cf. *Populorum progressio*, n. 64). En se familiarisant avec les diverses mores existant dans une nation, ses concitoyens apprennent à se concentrer sur la vérité qui les transcende, tant comme individus que comme membres des communautés locales. Ces vérités, qui doivent être soutenues par l'Etat de droit du pays et par les institutions créées pour le garantir, exhortent les hommes et les femmes de bonne volonté à abandonner leur cadre limité d'intérêts personnels et à se mettre au service du prochain (cf. *Populorum progressio*, n. 73). Le plan quinquennal du Suriname offre de multiples opportunités d'accroître l'esprit de solidarité entre les membres de votre peuple car il prépare le terrain à des initiatives qui favoriseront l'intégration sociale. Je prie pour que la réalisation de ce plan quinquennal contribue à garantir que les droits fondamentaux de tous, en particulier des minorités et des pauvres, continuent à être respectés à chaque niveau de la société (cf. *ibid.*, n. 9).

Votre Excellence, vous avez aussi attiré l'attention sur l'appartenance du Suriname à plusieurs Organisations internationales visant à promouvoir le dialogue et la coopération multilatérale. La volonté de votre nation de faire partie de ces Organisations démontre l'engagement du Suriname en vue de l'aplanissement des différences régionales, selon des modalités qui font honneur à la légitime autonomie de tous les Etats intéressés. La coopération avec les autres pays favorisera aussi les efforts pour s'opposer à l'inquiétant phénomène du trafic international de stupéfiants, dont on peut ressentir les effets insidieux dans toute la communauté mondiale et qui sont particulièrement destructeurs pour les pauvres, les jeunes et les moins privilégiés. Non seulement le flux de stupéfiants nuit gravement à ceux qui en font usage, mais les structures nécessaires pour faciliter ce trafic emprisonnent les sociétés dans des réseaux de corruption, d'avidité et d'exploitation. Madame l'Ambassadeur, en exprimant ma satisfaction sincère pour les actions déjà entreprises afin d'affronter cette situation complexe, je vous encourage, ainsi que tous les habitants de la région, à continuer d'accomplir tous les efforts possibles pour éradiquer totalement ce problème de la société, aussi bien en l'extirpant à la racine qu'en combattant les facteurs qui poussent les personnes à des comportements autodestructeurs, en particulier la pauvreté, la désagrégation de la famille et la désintégration sociale.

Madame l'Ambassadeur, c'est une joie pour moi de vous recevoir aujourd'hui alors que débute la mission qui vous a été confiée. Je vous suis reconnaissant de garantir l'engagement constant du Suriname en faveur de la liberté religieuse et de son esprit de coopération avec l'Eglise catholique. A mon tour, je vous assure de la collaboration des différents bureaux et des dicastères

de la Curie romaine. Que votre mission renforce les liens d'amitié et de bonne volonté entre votre gouvernement et le Saint-Siège! Sur vous et sur tout le peuple du Suriname, j'invoque les abondantes Bénédiction du Dieu Tout-Puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2008 n.3 p.6, 8.*

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana